CE QUE DISENT LES EXPERTS

Depuis 2015, la Fédération des Vétérinaires d'Europe *(FVE)* et ses associations membres se prononcent contre l'utilisation des mammifères non domestiques par les cirques :

« Ces animaux ont le même patrimoine génétique que leurs homologues dans la nature et conservent les pulsions et besoins de leur comportement instinctif naturel. Les besoins des mammifères sauvages non domestiqués ne peuvent être satisfaits dans un cirque itinérant, en particulier au niveau de l'habitat et de la possibilité pour eux d'exprimer des comportements naturels. »

Cet avis a été émis après plusieurs années de réflexion et de recherche, d'une revue de la littérature par des experts dès 2012 à des rencontres avec des représentants des cirques et des associations membres de la FVE entre 2013 et 2015. La position de la FVE parle explicitement de tous les cirques itinérants et "recommande donc à toutes les autorités compétentes européennes et nationales d'interdire l'utilisation de mammifères sauvages dans les cirques itinérants dans toute l'Europe".

ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES ?

La plupart des gens sont d'accord pour interdire l'utilisation des animaux sauvages par les cirques, mais savoir s'il faut également interdire les animaux domestiques *(notamment les chevaux et les chiens)* fait moins l'unanimité.
Si le dressage par l'humain peut leur être moins délétère, il en est autrement de la vie en captivité et du transport constant. Il n'est par exemple pas rare d'observer des stéréotypies chez les chevaux, qui vont lécher les parois de leur box ou mordre les barreaux de leur cage.

LE CIRQUE AVEC ANIMAUX EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Des centaines de communes françaises ont pris position pour des cirques sans animaux, parfois avec un arrêté municipal, plus souvent en exprimant publiquement leur position. C'est le cas de Rennes, Paris, Strasbourg, Montpellier… Des propositions de lois ont été déposées par des députés depuis plusieurs années, mais jamais soutenues par l'État.

De nombreux pays dans le monde interdisent les animaux dans les cirques. Belgique, Italie, Portugal, Grèce, Finlande, Irlande…
» Où est la France ?

De nombreuses associations enquêtent et informent la population sur les conditions de vie des animaux dans les cirques.
Ces informations et les vidéos des enquêtes sont disponibles sur les sites de **Code Animal** et de **One Voice**.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

À votre échelle, vous pouvez éviter de cautionner la souffrance des animaux. **Comment ?**

» préférez les spectacles de cirques sans animaux,
» sensibilisez votre entourage,
» soutenez les refuges et sanctuaires,
» et rejoignez-nous lors des manifestations et actions !

Retrouvez + d'infos et nos sources sur acta-gironde.com/cirques

NOUS SUIVRE ET NOUS ÉCRIRE

www.acta-gironde.com
acta.gironde@gmail.com
@actagironde

ACTA antispécisme

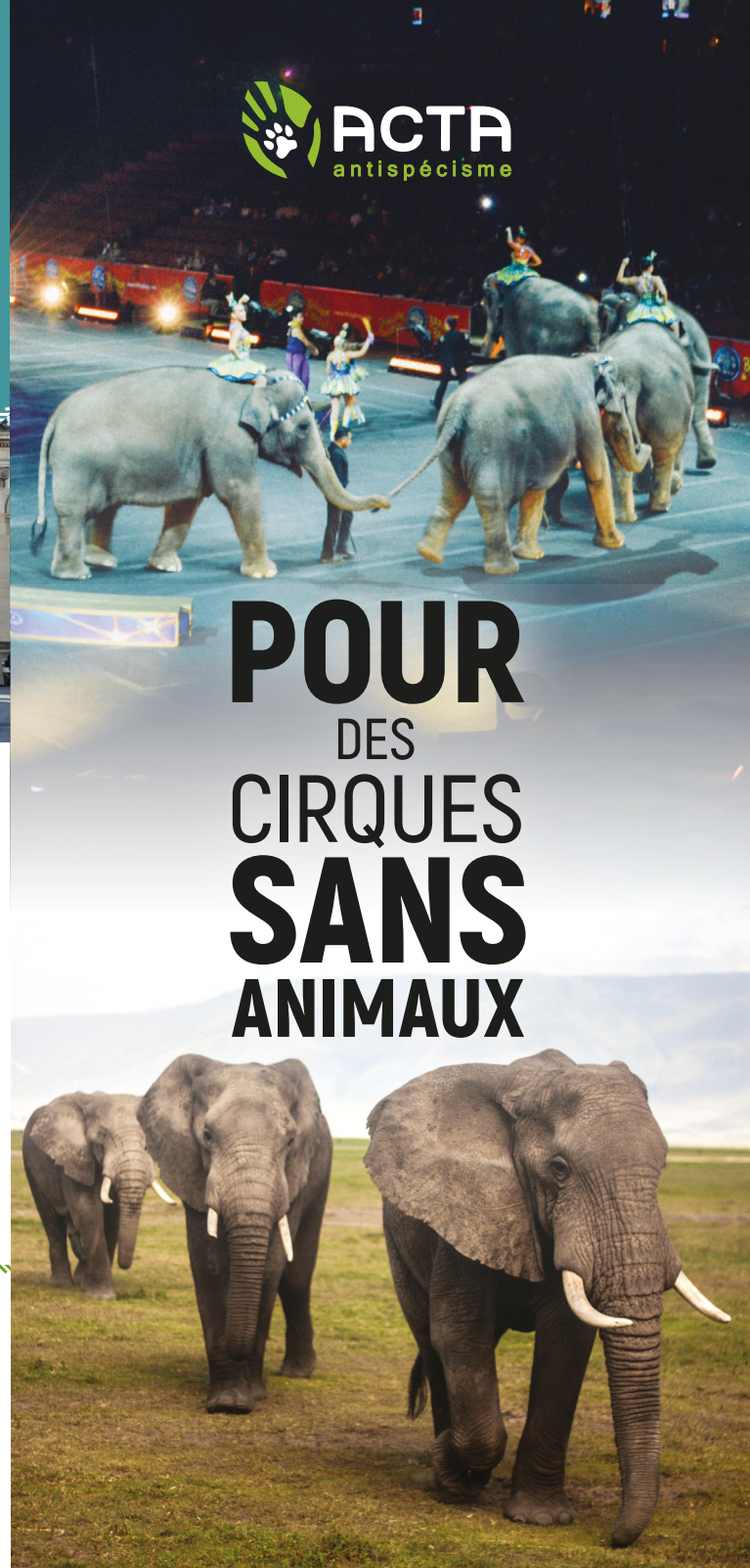

ACTA antispécisme

POUR DES CIRQUES SANS ANIMAUX

Voulons-nous apprendre à nos enfants, au 21ème siècle, que les animaux sont là pour nous distraire, pour faire ce qu'on leur dit ? Que les cages un peu plus grandes imposées par la loi justifient d'enfermer les animaux, de les dresser parfois violemment, de les transporter de ville en ville, au mépris de leur sensibilité au bruit, à la lumière, aux odeurs ?

TOUS LES CIRQUES SONT CONCERNÉS

Cette souffrance des animaux n'est pas propre aux petits cirques manquant de moyens, aux pays où la loi est moins contraignante qu'en France.

Les difficultés d'adaptation des animaux à la captivité sont révélées par les **stéréotypies**. Ces comportements répétitifs sans fonction apparente, sont décrits depuis plusieurs dizaines d'années par les éthologues.

Pensez à ce lion qui fait inlassablement le tour de sa cage. Il n'est pas impatient de faire son spectacle : il compense sa frustration de ne pas pouvoir chasser, de ne pas pouvoir se déplacer librement, de ne pas pouvoir faire le moindre choix tout au long de sa vie.

OUI AUX CIRQUES SANS ANIMAUX !

Le monde du cirque affirme régulièrement que les associations animalistes cachent en fait des motivations racistes, s'opposant aux cirques avec animaux pour mieux refuser les gens du voyage.

C'est tout simplement faux : nous condamnons toutes les formes de discrimination, qu'il s'agisse de racisme, de sexisme, de spécisme...

Il est bon de rappeler que la plupart des militant·es animalistes assisteraient aux spectacles des cirques qui utilisent aujourd'hui des animaux, si seulement ces cirques arrêtaient cette exploitation.

OÙ IRONT LES ANIMAUX SAUVÉS DES CIRQUES ?

Il peut être difficile de trouver des solutions pour les animaux sauvés des cirques. Des refuges et sanctuaires existent, mais leurs moyens sont limités, notamment en ce qui concerne les fauves.

- C'est pourquoi le premier moyen d'action des législations est d'interdire les nouvelles acquisitions d'animaux et la reproduction en captivité. Suivant le modèle récent du Portugal, on laisserait alors aux cirques un délai de quelques années pour redéfinir leurs spectacles et pour trouver des centres d'accueil dans le monde pour tous leurs animaux.
- La réintroduction dans la nature est également envisageable dans certains cas, moyennant l'accompagnement des animaux au cours de leur réadaptation vers l'indépendance.

UN PEU D'HISTOIRE

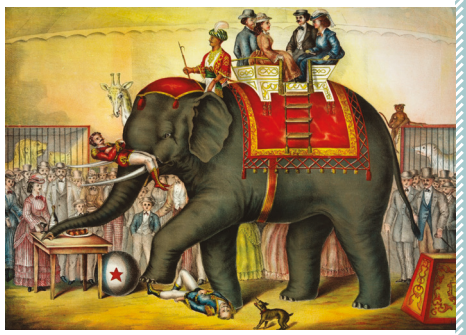

- Le cirque **moderne** est apparu en 1768 en Angleterre. Au milieu des équilibristes, des jongleurs et autres acrobates, les seuls animaux présents étaient alors les chevaux. Alors que les animaux sauvages étaient exposés dans des ménageries qui organisaient parfois des spectacles, le premier numéro d'animaux sauvages dans un cirque n'est arrivé qu'en 1889, avec l'installation d'une cage au centre de la piste. Cirques et ménageries exploitaient aussi, à cette époque, les autochtones humains des pays colonisés.
- Depuis les années 1970, avec le cirque **contemporain**, des cirques sans animaux se développent. Ils préfèrent au domptage des numéros de théâtre et de danse, avec des spectacles parfois narratifs. C'est le cas par exemple du **Cirque du Soleil** ou du **Cirque Phénix**.

DE FAUX ARGUMENTS SCIENTIFIQUES POUR JUSTIFIER L'EXPLOITATION ANIMALE

Les défenseurs de l'exploitation des animaux par les cirques tentent parfois de justifier celle-ci par des arguments scientifiques. Ils mentionnent l'avis des vétérinaires "spécialisés" – c'est-à-dire de vétérinaires travaillant pour les cirques (*Florence Ollivet-Courtois, Michel Klein, Bruno Kupfer*).
Aucun n'a mené ni publié de recherches scientifiques concernant les animaux dans les cirques. Ils s'appuient donc, lorsqu'ils soutiennent les cirques avec animaux, uniquement sur leur expérience personnelle dans les cirques, laissant de côté la littérature scientifique.

On voit aussi revenir le nom de Kiley Worthington, éthologue et éleveuse de chevaux ayant réalisé en 1990 un travail de recherche sur le bien-être des animaux dans les cirques à la demande de la RSPCA anglaise *(société de protection des animaux)*. Elle a conclu que s'il existait des problèmes de bien-être dans certains cirques, il ne fallait pas pour autant bannir l'utilisation des animaux par les cirques. Worthington est spécialiste des chevaux, des animaux d'élevage et de l'agriculture biologique. Aucune publication scientifique de sa part ne s'intéresse aux animaux dans les cirques.

Enfin, on entend régulièrement chez les gens défendant le cirque le nom d'Immanuel Birmelin, "fameux" biologiste comportementaliste allemand... dont la seule publication notable recensée par la Bibliothèque nationale de France *(BnF)* est un livre sur les cochons d'Inde. Dans ses 2 seules études sur les animaux de cirque *(2011 et 2013)*, il a mesuré le taux de cortisol dans la salive de 3 éléphantes et de 4 lions, avant et après le transport en camion, pour conclure que les animaux de cirque n'étaient pas stressés. Il n'a réalisé aucune mesure pendant le transport, le dressage ou le spectacle.

Un rapport commandé par le gouvernement gallois en 2016 a révélé que les opinions des gens du cirque ne collent pas avec celles des experts scientifiques concernant l'impact du dressage et de la captivité sur le bien-être des animaux.